

BULLETIN MUNICIPAL N°58

Mairie 1, place Marius Richard Berland 38260 BOSSIEU - 04.76.65.44.59 - mairie.bossieu@wanadoo.fr - www.bossieu.fr
Horaires d'ouverture au public : Mercredi de 10h - 12h Vendredi 14h -16h- le Maire reçoit uniquement sur RDV

BOSSIEU



Dans ce numéro

EDITO	2
Vie communale	3-8
Vie associative	9-11
Bièvre Isère	12-15
Calendrier collecte	13
En direct de la Mairie	16-18
Etat civil 2021	19
Commerces	20



Directeur de publication

Thierry COLLION

Rédaction

Michel VALLOT

Catherine PILLOIX

Photos: associations et contributeurs

Conception et réalisation

Monique BERENGUER

Sylvie DELHUMEAU

Impression

Mairie de Bossieu



Chers Bossiérots et chères Bossiérotes,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse, avec toute l'équipe municipale, le nouveau numéro du bulletin communal.

Cette année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire et le virus de la covid qui fait toujours partie de notre quotidien et avec lequel nous devons tous apprendre à vivre, le parcours sera encore long, nous devons rester vigilants et faire confiance à la vaccination qui nous permettra de limiter les cas graves d'hospitalisation, de protéger nos proches et de vivre en société.

La commune de Bossieu est une commune dynamique qui a pour 2021 subi beaucoup de changements dans l'organisation communale. Je tiens tout particulièrement, à mettre en avant les anciens et nouveaux agents qui ont contribué et contribueront à la bonne marche de la commune.

Je veux remercier tout particulièrement, Béatrice, qui pour des raisons de santé a quitté la collectivité. Aujourd'hui les nouvelles sont bonnes. On lui souhaite un bon rétablissement.

Gauthier, notre adjoint technique nous a quitté et a été remplacé par Julien, qui travaille, à mi-temps sur la commune d'ARTAS. A l'avenir, ce poste sera certainement appelé à évoluer.

Aurélie, notre secrétaire a quitté la collectivité en août et a été remplacée par Monique qui travaille aussi à mi-temps sur la commune de Pajay et qui est épaulée, le mercredi, par Sylvie, secrétaire de Mairie sur la commune de la Forteresse.

Pour finir, je voulais saluer Marcelle, notre agent d'entretien qui œuvre au quotidien à la propreté des bâtiments communaux. Je tiens aussi à la féliciter pour sa présidence au Club du Bel âge.

Malgré la crise sanitaire et les manifestations annulées durant cette année 2021, je tiens à remercier tout particulièrement, André Moiroud, responsable du Musée des anciens métiers, qui a su entretenir un lien avec les habitants et les communes alentours en mettant son musée en valeur et en le faisant rayonner sur toutes les communes de Bièvre Isère communauté.

Ce bulletin sera aussi un moyen de vous informer des réalisations communales faites en 2021, telles que les travaux sur la voirie, l'Etang neuf et l'ENS. Ces réalisations se poursuivront en 2022 avec la mise en place, de nouveaux Points d'Apport Volontaires (PAV), le projet de rénovation de l'ancienne cure en logement communal et la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles.

Je ne pourrai pas conclure cet édit, sans parler des associations, qui œuvrent au quotidien pour entretenir une énergie au sein de notre commune rurale et tisser des liens entre tous les habitants, anciens et nouveaux. La commune œuvre aussi en faveur de cette dynamique et je vous annonce la réouverture du restaurant de l'Orée du Bois en début d'année. L'appel est lancé à tous pour participer à la vie du village et s'intégrer au sein du monde associatif.

Pour la seconde année, la cérémonie des Vœux est à nouveau annulée pour les raisons sanitaires. A charge de revanche, puisque dès que le contexte nous l'autorisera, nous organiserons une manifestation qui permettra de réunir tous les habitants de la commune.

J'ai une pensée particulière pour toutes les familles qui ont perdu des êtres chers au cours de l'année 2021.

Je vous souhaite avec l'ensemble du Conseil municipal et les agents de la commune une bonne et heureuse année 2022.



Une « BOITE A LIVRES » a été installée et inaugurée le 23 septembre. Elle se situe sous le passage entre le parking de la mairie et la cour du musée. Elle est bien fréquentée malgré son emplacement qui n'est peut-être pas le meilleur pour sa mise en valeur mais qui lui permet d'être à l'abri des intempéries.

Elle est à la disposition de tous, vous pouvez venir récupérer des livres, après les avoir lu, les garder et en amener d'autres.

Le plateau sportif inauguré en 2020 a également un franc succès. Nous pouvons constater sa large fréquentation par les enfants, les jours fériés ou durant les vacances scolaires.



RESTAURANT



Le restaurant « L'Orée du Bois » va enfin rouvrir ses portes après une très longue interruption, pour notre plus grand plaisir.

Marjorie et Joachim sont les nouveaux gérants de notre bar-restaurant.

Ceux-ci devraient pouvoir nous présenter leur carte dès le mois de Janvier. Nous comptons sur vous pour venir découvrir leur cuisine qu'ils souhaitent traditionnelle, familiale, élaborée, à partir d'ingrédients locaux de qualité. Des plats chaleureux, des menus variés et gourmands à des prix accessibles à tous.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans leur entreprise, qui est primordiale pour la vie de notre charmant village.



CINEMA EN PLEIN AIR

Le 28 juillet 2021 a été programmé sur notre village la séance de cinéma en plein air, organisée et offerte par Bièvre Isère Communauté. Nous en profitons pour les remercier. Nous avons eu beaucoup de chance, le beau temps étant de la partie, elle a pu être maintenue, ce qui n'a pas été le cas pour de nombreuses communes environnantes.

Elle a obtenu cette année encore, malgré la crise sanitaire et l'obligation du PASS, un franc succès, de nombreuses familles étant venues voir le film tout public « POKEMON, Détective Pikachu »

Pour cette occasion, le Comité des Fêtes avait ouvert le four pour confectionner de délicieuses Bruschettas.



ECOLE

105 enfants fréquentent l'école de Pommier de Beaurepaire cette année, 39 maternelles et 66 primaires.

Un bus dessert la commune et emmène les enfants à l'école. Ce transport gratuit, est pris en charge par le Département. Une personne est employée par la commune pour accompagner jusqu'à leur classe, les enfants de moins de 5 ans.

Il y a trois arrêts, le premier Route de la Guillotière au niveau du chemin de Traverse, le second devant L'Orée du Bois et le dernier Chemin de la Tuilière.

Les enfants déjeunent à la cantine et les repas sont livrés, en liaison froide, par un traiteur et facturés en fin de mois aux familles.

Cette année sont au programme:

- 10 séances piscines les lundis matin du 14 mars au 20 juin.
- 25 séances de musique le jeudi matin avec un intervenant extérieur.

Une classe verte de 3 jours est envisagée par la suite, pour les maternelles et les CE1, si la crise sanitaire le permet.



11 NOVEMBRE 2021



Cette commémoration a pu être célébrée normalement malgré le contexte sanitaire toujours présent.

Pour ce devoir de mémoire, un large public accompagné d'enfants s'était déplacé .

CIMETIERE

Les élus en charge du cimetière, ont mis en œuvre la reprise des concessions abandonnées.

Des panneaux ont été posés à l'entrée de l'ancien cimetière indiquant les tombes concernées, ainsi que sur le tableau d'affichage de la mairie.

A l'issue de cette démarche, des familles nous ont fait part de leur intention de conserver ces sépultures afin d'entretenir le souvenir de leurs aïeux.

Si vous êtes dans ce cas de figure, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie afin de faire part de vos souhaits.

Nous rappelons, que tout propriétaire d'une concession se doit de l'entretenir aussi bien en la désherbant qu'en effectuant les travaux nécessaires à sa conservation, au risque de voir cette dernière déclarée en état d'abandon et reprise par la commune.



Territoire d'Energie Isère

Les armoires électriques de la commune ont été entièrement remises à neuf, avec une horloge astronomique permettant une extinction ou un allumage plus précis par rapport à la lumière naturelle. Des nouvelles puissances ont été souscrites auprès de notre fournisseur en électricité, permettant de réduire ainsi, le coût des consommations.

Tous nos points lumineux sont équipés en LED. Quatre nouvelles sources lumineuses ont été installées :

2 route du Village, dans le nouvel axe routier .

1 Route de la Guillotière

1 sur un poteau existant au croisement de la Vie Charrette.

Puissance actuelle : 3,3

Proposition nouvelle : 1,90 (KVA).

FIBRE OPTIQUE

La fibre est en déploiement dans notre village, quelques habitations sont maintenant éligibles et peuvent contacter l'opérateur de leur choix.

- Chemin de la Vie Charrette
- Chemin de St Jean
- Chemin de Tomassière
- Montée de l'Eglise
- Montée de la Madone
- Route de la Guillotière
- Route du Grand Bossieu
- Route du Village

Une ligne vient d'être mise en place, Route de la Guillotière, qui devrait permettre l'éligibilité de nouvelles habitations.

Vous pouvez vous rendre sur Isère Fibre pour faire un test d'éligibilité et choisir un opérateur.

Les zones actuelles de déploiement sont :

Zone verte : ouverture progressive de la commercialisation

Zone bleue : prévisionnel 2021

Zone jaune : 2022 – 2024 Le Grand Bossieu est dans ce schéma

Adresse internet : www.iserefibre.fr/test-d'eligibilite-particulier-2



ATELIER NUMERIQUE

Un atelier numérique a été mis en place depuis le 04 novembre 2021. Il est animé par Mesdames Lucile NICOLAS et Catherine PILLOIX, tous les jeudis matin de 9h30 à 11h, salle du conseil de la mairie. Il est accessible gratuitement à toute personne ayant besoin de se familiariser avec l'outil informatique et la navigation sur internet.

Il est préférable de venir avec son ordinateur portable, le cas échéant un ou deux ordinateurs peuvent être mis à disposition lors de cet atelier.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre :

Mme PILLOIX au : 06.87.50.02.69

RAPPEL :

Des permanences « INFORMATIQUE » sont organisées par Bièvre Isère Communauté à la mairie : le 1^{er} atelier est prévu le mercredi 12 janvier 2022, pour vous aider dans vos démarches administratives numériques.

Vous devez vous inscrire à la Mairie et un rendez-vous personnel vous sera donné afin d'effectuer ces démarches, lors des permanences de Tiphaine RAULIN, conseillère numérique de Bièvre Isère communauté.



LES ANCIENS METIERS DE BOSSIEU

Après une atmosphère contagieuse touchant la planète avec le covid, nous voilà peut-être repartis vers une vie plus agréable.

Les journées du patrimoine nous ont permis de réunir, au sein de notre beau musée, 88 personnes sur deux journées bien animées, samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. De plus, l'article de la journaliste Madame CRASEZ Martine, nous a donné un élan pour l'avenir : des personnes désirant voir des outils anciens nous ont même contactés par téléphone pour venir les découvrir.

Cela donne à BOSSIEU, ce village au milieu du plateau des Bonnevaux, à 11 kms de La Côte Saint André, 13 kms de Beaurepaire ou encore 35 kms environ de Bourgoin, Vienne et Voiron, une visibilité.

Pour les habitants de BOSSIEU qui n'ont pas encore découvert ce lieu, je ne peux que vous inviter à venir voir ces outils de l'ancien temps. Ce lieu conserve les outils de 30 activités aujourd'hui disparues, nous permettant de nous informer de leur utilisation et du dur travail manuel d'antan.

A bientôt pour la visite !

André Moiroud



Une partie des outils anciens du Musée.



TRAVAUX SUR L'ENS

Les travaux ont débuté le 15 novembre, un chantier réalisé par la SARL GUILLAUD de Montagnieu, en charge de la réhabilitation de l'étang communal. Les travaux de dessouchage et de purge de la digue terminée, les matériaux exogènes pour reconstituer l'ouvrage sont compactés en corps de digue puis talutés. La digue est dès à présent pratiquement achevée, ne reste plus qu'à poser le grillage anti-rongeur en parement linéaire en amont pour assurer la pérennité de l'ouvrage édifié. La maçonnerie du moine a été modifiée par un système de double vanne contrôlant l'étiage du plan d'eau (niveau battance) afin d'exonder certaines espèces protégées présentes sur le site.



Le chantier avance, l'étang reprend vigueur...



Pour répondre aux différents enjeux de biodiversité présents sur le site et futurs assèchs d'étang, plus particulièrement les leucocohrines à tête blanche (espèces patrimoniales rares sur le plateau des Bonnevaux), favorables à la ponte des libellules, deux bassins ont été créés en queue d'étang pour maintenir ces populations dans cet endroit, favorable à leur développement en cas de vidange prolongée.

TRAVAUX DE VOIRIE

Mise en sécurité du carrefour des chemins de Grateloup et Chassagne, par l'implantation d'une chicane afin de réduire la vitesse et de favoriser la visibilité pour les riverains qui empruntent cette sortie.



Le Chemin des Pierres a été recréé afin de favoriser la liaison à pied du village avec le Bas Veyret.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DU BEL AGE

ENFIN ! Les rencontres hebdomadaires du jeudi ont repris le 2 septembre ! Une bonne participation et l'arrivée de nouveaux adhérents démontrent que ces moments de convivialité manquaient énormément !



L'Assemblée Générale s'est tenue le 16 septembre présidée pour la 1^{ère} fois par Marcelle GACON. Elle a rappelé que l'année 2020, comme ce début 2021, a été plutôt calme et monotone, aucune activité n'étant possible à l'intérieur.

Ce même jour, nous avons fêté les 90 printemps de Raymond TONNERIEUX (avec une petite année de retard !) et les 80 ans de son épouse, Aimée. Même s'ils n'ont pas soufflé les bougies (conditions sanitaires obligent !) ils ont partagé avec nous l'immense tarte aux fruit et un cadeau leur a été offert.

Malheureusement, il n'y a pas eu que de bons moments. En février, nous apprenions le décès de Georges LECHET, fidèle au club depuis ses débuts. Meilleures pensées à son épouse Nicole, ainsi qu'à Solange BERTHET, durement éprouvée cette année par les départs prématurés de son mari et de son fils.

Fin septembre, 4 adhérents ont fait une croisière sur le Rhin Romantique de Strasbourg à Coblenz (Allemagne). Ce voyage organisé par le club de Commelle était prévu depuis 1 an ½, mais cela valait le coup de patienter.

Pour 2022, les 2 concours de coinche sont datés. Si les restrictions sanitaires ne permettent pas de les organiser, ils pourraient être remplacés ou complétés par une vente à emporter.

Espérons sincèrement sortir de cette fâcheuse pandémie !

Amitiés à tous et meilleurs vœux pour 2022 !

A noter : Assemblée Générale le jeudi 20 janvier 2022 à 14 h30 Salle André Morel

Concours de coinche : dimanche 10 avril et dimanche 6 novembre 2022 Salle d'Animation

SOU DES ECOLES

Le groupe Scolaire des Mini Pommes sur Pommier regroupe les enfants de 3 communes, Pommier de Beaurepaire, St Julien de L'Herms et Bossieu. C'est tout naturellement, depuis quelques années que le sou tente de diversifier les manifestations afin de se réinventer mais également de faire vivre les 3 villages. C'est ainsi que le Sou des Ecoles depuis 3 ans organise dans la commune de Bossieu différentes manifestations, notamment la matinée pizza qui rencontre un grand succès auprès des parents. Le Four communal prêté par la commune a permis au Sou de s'essayer à l'expérience des pizzas mais pas seulement.... La crise sanitaire l'an dernier, n'a malheureusement pas rendue possible l'organisation de la fête des écoles, mais le Sou a tenté d'innover en préparant des jambons et des gratins de ravioles au four. Cette expérience, s'est révélée intéressante car elle a permis de récolter un bénéfice important qui servira pour financer une partie des activités des enfants. Une Classe Verte de 3 jours pour plusieurs classe est programmée cette année. Les bénéfices permettent également de financer les sorties piscine ainsi que diverses activités, tel que le cinéma. L'équipe du Sou renouvèlera bien entendu sa matinée « pizzas » courant mars et attend les Bossiérots avec impatience autour de son habituelle buvette. Nous remercions tous les parents qui ont su se mobiliser pour organiser ces événements ainsi que tous les participants, mais également l'équipe municipale pour le prêt du four et les nombreux conseils pour son fonctionnement. Le Sou rappelle qu'en début d'année 2022 sera organisée une vente de fromage. Nous vous attendons bien entendu nombreux pour cette vente. Des flyers seront distribués dans les 3 communes pour la commande .

LES ATELIERS DE BOSSIEU

Après un début d'année calme, les adhérents de l'association se sont retrouvés le samedi 4 septembre au matin pour faire le point et faire des projets d'avenir.

Nous avons programmé une sortie en octobre (le dimanche 24) au château de Vizille. Au menu de la journée : une visite du musée qui a pour thème « la révolution française ». Nous avons pu remonter le temps en voyant ces immenses tableaux très réalistes qui représentent des scènes de la vie de l'époque. Cf : tableau : Les enrôlements volontaires de 1792 de J.B. VINCHON. La visite s'est poursuivie par une balade dans le parc du château où cette belle journée nous a permis de pique-niquer au bord du plan d'eau et de profiter un moment de ce bel espace arboré avant notre retour à Bossieu.



Notre calendrier :

- Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 20 novembre à 10h à la salle André Morel.

Nous proposons différents ateliers « découverte » :

- **Yoga** : ouvert à toutes et à tous en salle d'animation, dates à venir ; inscription obligatoire au 06 13 37 23 02 (apporter son tapis de gymnastique & PASS sanitaire)

- **Peinture sur bois** les 3^e samedi du mois salle André Morel à 10h. 1^{er} atelier : le samedi 15 janvier 2022, inscription obligatoire tel 07 88 97 76 75 avant le 08/01/2022.

- **Macramé ou tricoton** seront proposés au cours de l'année 2022.

BIBLIOTHEQUE ARCOLADE FARAMANS BOSSIEU



Cette année, la bibliothèque a fonctionné au ralenti, à cause des mesures de sanitaires compliquées, nous n'avons rouvert que le samedi matin de 10h à 12h. Nous avons essayé d'ouvrir le jeudi après-midi, mais n'ayant aucune fréquentation, nous avons refermé. Nous avons prêté des livres aux écoles selon le principe de l'an passé. Nous verrons par la suite si nous pourrions de nouveau accueillir les élèves à la bibliothèque. Nous avons participé au Marché aux Châtaignes de Faramans, comme il se doit. Les 1040 pots de confiture de châtaignes confectionnés par les bénévoles, ont tous été vendus. Il y avait du monde, le beau temps ayant aidé au succès du marché.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte à toutes les personnes qui s'y inscrivent pour une cotisation de 10€ par an pour toute la famille, ainsi qu'à celles qui sont inscrites dans d'autres structures. Nous pouvons également réserver des livres présents dans toutes les bibliothèques gérées par Bièvre Isère communauté.

Nous faisons au mieux avec la moitié de nos adhérents habituels. Heureusement nous avons les subventions des mairies (grand merci à MM. Les Maires !). Cette année, la foire ayant eu lieu, nous aurons une subvention du CERF en fin d'année. Elle sera la bienvenue pour acheter quelques nouveautés.

Vous trouverez dans ce bulletin un sondage qui concerne notre bibliothèque. Merci d'y participer.

Le Bureau de la bibliothèque a été un peu modifié : Mme Janine COLLION, présidente ; Mme Jacqueline CHAROUD, secrétaire ; Mme Patricia PAGES, trésorière ; Mme Martine LE TIRANT, secrétaire adjointe et Mme Lauriane GARNIER, bénévole.

A.C.C.A.

Cette année, Monsieur Olivier Païs, toujours chasseur, a souhaité quitter la présidence pour laisser « la place aux plus jeunes ».

A son arrivée dans le bureau, il y a environ 15 ans, il y avait deux équipes de chasse au gros gibier. Son savoir et sa pugnacité ont permis avec le temps, de réunir les deux équipes de chasse en une seule.

Aujourd'hui, les chasseurs et les promeneurs qui fréquentent assidument nos forêts, partagent tous la nature dans le respect des activités de chacun.

Les nouveaux membres du bureau et l'ensemble des chasseurs de la commune souhaitent remercier chaleureusement Olivier pour son engagement à leurs côtés et sa gestion de l'A.C.C.A. de Bossieu.

Nouveau bureau :

Président Romain CHOLLIER, Vice-président Thierry COLLION, Trésorier Michel RICHARD, Secrétaire Xavier FASSION, et les membres actifs, Julien ANDRE-POYAUD, Thomas COLLION, Jean-Baptiste BOUVIER-RAMBAUD, Thierry SOUGET, Gérald FASSION



ASSOCIATION SPORTIVE ET DE DETENTE

Les cours de gymnastique proposés par notre animatrice Liliane Bonnet ont repris en septembre pour la saison 2021/2022.

Dans une ambiance toujours conviviale, de nouvelles adhérentes nous ont rejoint.



Nous sommes 12 inscrites à ce jour, mais les inscriptions restent ouvertes pour les personnes (hommes ou femmes) qui voudraient encore nous rejoindre.

Les cours ont lieu à la salle d'animation de Bossieu tous **les mardis soirs de 19h à 20h.**

A « la belle » saison les cours pourront également se dérouler à l'extérieur.

Les contraintes sanitaires sont respectées : le PASS sanitaire est obligatoire

Echauffement cardio, STEP, abdos, fessiers, renforcement musculaire, étirements, sont au programme et toujours bien adaptés aux capacités de chacun et chacune.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous envisageons les temps forts suivants :

- Partage de la galette des rois en janvier 2022.
- Participation à foire du 1^{er} mai de Bossieu 2022 avec la mise en place du « lancer de charentaises ».
- Pour les 20 ans de l'association, en fin de saison, nous organiserons une randonnée pique-nique en y invitant les anciens adhérents.
- Assemblée Générale suivie d'un repas en Juin 2022

En septembre 2021 l'Assemblée Générale s'est tenue pour faire le bilan de la saison 2020/2021.

Nouveau bureau :

- **Présidente** : Dalila ALOUI : 06 43 31 05 54
- **Secrétaire** : Pascale ARAGO 06 25 10 59 93
- **Secrétaire adjointe** :
Martine LE TIRANT : 07 88 97 76 75
- **Trésorière** : Patricia PAGES : 06 66 32 70 04.



La lutte contre le frelon asiatique continue



Notre territoire est toujours confronté à la colonisation du frelon asiatique qui représente des dangers pour l'apiculture, la biodiversité, l'environnement et la santé publique. Si vous trouvez un nid de frelon, sachez qu'il vous suffit de le déclarer. La destruction est financée à 50-50 par le Département de l'Isère et Bièvre Isère Communauté. Si vous suspectez un nid dans votre jardin, connectez-vous sur le site : www.frelonsasiatiques.fr et suivez les instructions. Vous pouvez également télécharger l'application mobile : Frelon Asiatique.

Vous pouvez aussi, appeler le 09.74.50.85.85, les équipes de prestataires répondront à vos questions.

Centre de vaccination de la Bièvre



Le centre de vaccination de la Bièvre est toujours ouvert et les créneaux ont même doublé avec l'annonce du gouvernement concernant la dose de rappel et la validité du passe sanitaire. N'hésitez pas à contacter le standard au 04 76 93 94 73 ou à directement prendre rendez-vous sur doctolib.

Calendriers de collecte des ordures ménagères 2022

Depuis juillet 2020, les communes de Bièvre Isère Communauté ont progressivement vu leur rythme de collecte des ordures ménagères changer. Cette optimisation vise à diminuer la fréquence de collecte des ordures ménagères en passant de 1 fois tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine pour la majorité des habitants. Le but est de faire des économies tout en préservant l'environnement : réduction des kilomètres parcourus par les camions, incitation au tri et au changement de nos modes de consommation. Retrouvez les calendriers 2022 sur le site internet : bievre-isere.com Mini-site Eau, assainissement et déchets ou auprès de votre Mairie.

Retrouvez toutes les actualités Bièvre Isère Communauté sur Facebook ! Rendez-vous sur la page : "Bièvre Isère Communauté"

Déchèterie : passage à l'heure d'hiver

Depuis le 2 novembre, la déchèterie intercommunale de Saint-Etienne de Saint-Geoirs passe aux horaires d'hiver : lundi de 14h à 17h et mercredi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Port du masque obligatoire. **Contact : 04 76 93 44 16**

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue tous les 15 jours, les mercredis à partir de 05h00

2022

Collecte semaines impaires

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 S	1 M ● 5	1 M ● 9	1 V ●	1 D	1 M
2 D	2 M ●	2 M ●	2 S	2 L 18	2 J
3 L ● 1	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M ●	4 V ●	4 V ●	4 L 14	4 M	4 S
5 M ●	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L ● 23
7 V ●	7 L 6	7 L 10	7 J	7 S	7 M ● 23
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M ●
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L ● 19	9 J
10 L 2	10 J	10 J	10 D	10 M ● 19	10 V ●
11 M	11 V	11 V	11 L ● 15	11 M ●	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M ●	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M ●	13 V ●	13 L 24
14 V	14 L ● 7	14 L ● 11	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M ●	15 M ● 11	15 V ●	15 D	15 M
16 D	16 M ●	16 M ●	16 S	16 L 20	16 J
17 L ● 3	17 J	17 J	17 D	17 M 20	17 V
18 M ●	18 V ●	18 V ●	18 L 16	18 M	18 S
19 M ●	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L ● 25
21 V ●	21 L 8	21 L 12	21 J	21 S	21 M ● 25
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M ●
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L ● 21	23 J
24 L 4	24 J	24 J	24 D	24 M ● 21	24 V ●
25 M	25 V	25 V	25 L ● 17	25 M ●	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M ●	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M ●	27 V ●	27 L 26
28 V	28 L ●	28 L ● 13	28 J	28 S	28 M
29 S		29 M ●	29 V ●	29 D	29 M
30 D		30 M ●	30 S	30 L 22	30 J
31 L ●		31 J		31 M	
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L ● 31	1 J	1 S	1 M 44	1 J
2 S	2 M ● 31	2 V ●	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M ●	3 S	3 L 40	3 J	3 S
4 L ● 27	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M ●	5 V ●	5 L 36	5 M	5 S	5 L ● 49
6 M ●	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M ● 49
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L ● 45	7 M ●
8 V ●	8 L 32	8 J	8 S	8 M ● 45	8 J
9 S	9 M 32	9 V	9 D	9 M ●	9 V ●
10 D	10 M	10 S	10 L ● 41	10 J	10 S
11 L 28	11 J	11 D	11 M ● 41	11 V ●	11 D
12 M	12 V	12 L ● 37	12 M ●	12 S	12 L 50
13 M	13 S	13 M ● 37	13 J	13 D	13 M
14 J	14 D	14 M ●	14 V ●	14 L 46	14 M
15 V	15 L ● 33	15 J	15 S	15 M 46	15 J
16 S	16 M ● 33	16 V ●	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M ●	17 S	17 L 42	17 J	17 S
18 L ● 29	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M ●	19 V ●	19 L 38	19 M	19 S	19 L ● 51
20 M ●	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M ● 51
21 J	21 D	21 M	21 V	21 L ● 47	21 M ●
22 V ●	22 L 34	22 J	22 S	22 M ● 47	22 J
23 S	23 M 34	23 V	23 D	23 M ●	23 V ●
24 D	24 M	24 S	24 L ● 43	24 J	24 S
25 L 30	25 J	25 D	25 M ● 43	25 V ●	25 D
26 M	26 V	26 L ● 39	26 M ●	26 S	26 L 52
27 M	27 S	27 M ● 39	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 M ●	28 V ●	28 L 48	28 M
29 V	29 L ● 35	29 J	29 S	29 M 48	29 J
30 S	30 M ● 35	30 V ●	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M ●		31 L		31 S

Les jours fériés les collectes peuvent être reportées

Bossieu

Bièvreisère
COMMUNAUTE

vous guide sur le chemin du numérique

AIDER, ACCOMPAGNER ET FORMER



Démarches administratives

CAF, AMELI, impôts, retraites...

> Tous les jours à la MSAP

24 Avenue Jongkind,
38260 La Côte-Saint-André

Avec ou sans rendez-vous :

Tél : 04 74 20 31 57

> Une à deux fois par mois dans votre commune et dans celles proches de chez vous

Infos et réservation dans votre Mairie

Outils numériques

ordinateur, tablette, internet...

> Ateliers collectifs ou rendez-vous individuels dans les médiathèques

**Infos et réservation sur place ou
par téléphone :**

- St-Étienne de St-Geoirs : **04 76 93 94 78**
- La Côte St-André : **04 74 20 38 51**
- St-Jean de Bournay : **04 74 56 26 20**
- St-Siméon de Bressieux : **04 74 20 16 26**

Ce projet est porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
et cofinancé par l'Union Européenne

www.bievre-isere.com



Les Arts Allumés seront sur votre commune au printemps 2022, surveillez la programmation sur bievre-isere.com et sur notre page Facebook !

En 2022 : de la rue à la forêt !

Le festival *Les Arts Allumés* sillonne le territoire de Bièvre Isère Communauté depuis 5 années au cours desquelles toutes les communes ont profité de spectacles de grande qualité !

En 2022 le festival revient pour sa 6^{ème} édition qui s'annonce toujours aussi conviviale, féérique et survoltée !

Pour cette nouvelle édition, vous serez invité à redécouvrir vos rues, vos jardins de ville et votre patrimoine local. Une grande journée en forêt de Bonnevaux est aussi organisée en partenariat avec « l'Appel de la Forêt » proposé par le Département de l'Isère.

Le festival dont vous êtes le héros !

Le festival les Arts Allumés invite les habitants à être au cœur de l'action. De nombreux ateliers participatifs sont proposés pour permettre à chacun de découvrir l'envers du décor !

Lors de ces ateliers, vous serez amenés à participer petit à petit à l'organisation de l'évènement, encadrés par des professionnels du spectacle vivant. Vous pouvez intégrer les différentes équipes qui font vivre le festival : régie générale, technique son/lumière, restauration, vie bénévole, développement durable ou encore décoration.



Réunions d'information

Pour en savoir plus, profitez de 6 réunions d'information ouvertes à tous :

- Lundi 10 janvier à 19h : BREZINS (salle rencontre Bibliothèque)
- Mardi 11 janvier à 19h : CHATENAY (salle des associations - Mairie)
- Mardi 18 janvier à 19h : CHÂTONNAY (salle du bar - Mairie)
- Mercredi 19 janvier à 19h : PENOL (Salle du conseil)
- Mardi 25 janvier à 19h : VILLENEUVE DE MARC (salle du conseil)
- Vendredi 28 janvier à 18h30 : LA COTE SAINT-ANDRE (médiathèque) + after work apéro !

RENSEIGNEMENTS & CONTACTS

04 74 20 84 05 • culture@bievre-isere.com • bievre-isere.com

AUTORISATIONS D'URBANISME

Cart@DS CS

Éléments de communication à l'attention des communes présentant la possibilité de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée à compter du 1^{er} janvier 2022

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A partir du 1^{er} Janvier 2022, il sera désormais possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sur internet !

Au 1^{er} janvier 2022, toutes les communes seront en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Cette démarche s'inscrit dans un processus plus global de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Grâce à la dématérialisation, **vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne**, à tout moment et où que vous soyez, dans **une démarche simplifiée**.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des mairies : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne, **faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !**

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée. A noter **qu'il sera toujours possible**, pour les personnes qui ne souhaitent pas utiliser ce processus numérique, **de déposer sa demande d'autorisation par voie papier** en mairie.

A partir du 1^{er} janvier 2022 :

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Déposer une demande de permis de construire ou d'aménager ?

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme **par voie numérique** se fera **uniquement** par l'intermédiaire **d'un portail informatique accessible depuis un site dédié et sécurisé sur Internet**. Aucun dépôt par simple mail ne sera accepté.

Ce portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

Déposez votre dossier sur : <https://bievre-isere.geosphere.fr/quichet-unique>

Après avoir créé votre compte, accédez à votre espace pour déposer votre dossier et vos pièces complémentaires, suivre votre procédure d'instruction ou encore obtenir votre arrêté une fois le dossier instruit





À 16 ans, je me recense !

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser à la mairie de la commune de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier du 3^{ème} mois qui suit celui de son anniversaire. Il obtiendra l'attestation de recensement nécessaire pour une inscription avant l'âge de 18 ans à un examen ou un concours administratif en France. Il sera ensuite convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour finir, son inscription sur les listes électorales de sa commune

de recensement sera automatique. La journée Défense et Citoyenneté peut s'organiser désormais en ligne (www.defense.gouv.fr/jdc). Sur le site, il est possible de modifier des informations personnelles, demander une exemption, changer la date de la JDC ou encore télécharger la convocation.

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ;

en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription ;

par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.





A compter du 20 janvier 2022, les habitants de la commune de Bossieu seront recenser, afin que l'Insee puisse connaître les besoins de la population actuelle en matière de transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

L'agent recenseur sur la commune est Madame Sylviane COLLION, merci de lui accorder quelques minutes de votre temps et de l'accueillir comme il se doit.



Depuis le 28 juin 2021, une nouvelle carte d'identité plus sécurisée, plus pratique, au design modernisé.

Le nouveau titre d'identité est de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire. Aux règles de sécurité imposées par le règlement européen, le Ministère de l'Intérieur a souhaité ajouter un certain nombre de dispositifs, afin de mieux protéger la nouvelle carte d'identité. L'objectif est de veiller à garantir une protection optimale des données à caractère personnel qui y sont mentionnées. Son usage principal demeure inchangé : elle permet à son titulaire de justifier de son identité et sert de titre de voyage. La validité (mineur/majeur) est de 10 ans et ce nouveau titre est émis pour une 1^{ère} demande, renouvellement de l'ancienne carte expirée, perte, vol, changement d'adresse ou d'état civil.

Pour les renouvellement de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous rendre à la Mairie de la Côte St André ou celle de St Etienne de St Geoirs en prenant rendez-vous au préalable sur leur site internet.



Mariages

REY Jean-Baptiste avec BERNELIN Christine

Le 29 mai

DUPREZ Maxime et BOTELLA Pauline

Le 24 juillet



Naissances

MONTEIRO Nina née le 26 avril

Fille de Aurélien MONTEIRO et Christelle GANDULA

REY Noé né le 13 aout

Fils de Jean-Baptiste REY et Christine BERNELIN



Décès

Fassion Germaine

Le 7 janvier

CLEMENT Jean-Louis

Le 11 mai

LECHET Georges

Le 20 février



Sœur Madeleine FASSION

Le 30 décembre

BERTHET Daniel

Le 7 mai

ARTISANS ET COMMERCES

AMPHIWEB
multimédi@

Pascal CHAUMAT :
Services et matériel informatiques
Tél. : 04.74.54.37.61



PALOMBINI S.
PEINTURES

06.47.39.51.27

Chauffage Sanitaire
en Bièvre Liers

PLOMBERIE CHAUFFAGE
ENERGIES RENOUVELABLES

Jacques NEMOZ 38260 BOSSIEU
06 42 70 84 38 jacques.nemoz46@orange.fr

l'écolo'nid

Christophe Guérin
artisan éco-construteur

06 61 91 97 24



JT PLAQUISTE

06.89.39.60.87



06.48.07.38.16



Chambres d'hôtes



06.71.97.04.34



Gîte indépendant

Chez Dorine et Stéphane

06 45 47 91 06

Assistante maternelles



07 48 10 04 04



Christelle MONTEIRO : 06.67.17.18.09

L'Orée du Bois
04.74.57.78.76.